

L'UE offre des véhicules et d'équipements d'une valeur de 5 millions d'€ à l'EAC

@rib News, 01/12/2010 - Source Xinhua L'Union européenne (UE) a fait don de véhicules et d'équipements d'une valeur de 5 millions d'euros à la Communauté d'Afrique de l'Est (East african community, EAC) qui seront utilisés pour contrôler les armes légères et petits calibres dans la région. Les cinq véhicules, les équipements et machines liées ont été offerts aux ministres de la Sécurité du Burundi, du Kenya, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Ouganda par le chef de la délégation européenne, Enrico Strampelli.

Dans un communiqué, le ministre kenyan de l'EAC a indiqué mercredi que M. Strampelli avait fait savoir que les équipements seraient ensuite remis aux Points focaux nationaux sur les armes légères et petits calibres (ALPC) dans les Etats partenaires de la EAC. M. Strampelli a informé que les marchandises ont été financées via le composant des ALPC du programme de gestion et de résolution des conflits financé par le développement européen (CPMR). Le CPMR est appliqué par l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) et le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA). "Les équipements ont pour but de soutenir les Points focaux nationaux pour conserver les enregistrements et gérer les stocks d'armes appartenant à l'Etat avec l'objectif final de répondre aux obligations du Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et petits calibres dans la région des Grands lacs et dans la Corne de l'Afrique dont tous les Etats partenaires de l'EAC font partie", a souligné M. Strampelli. L'officiel de l'UE a expliqué que la gestion efficace des stocks des armes appartenant à l'Etat est vitale pour faciliter le traçage et l'identification des armes illicites. M. Strampelli a par ailleurs salué l'EAC pour ses efforts dans la promotion d'une approche régionale de la coordination, des mécanismes et solutions pour la paix et la sécurité en Afrique de l'est : "L'action régionale sur le contrôle des petites armes est cruciale car le trafic des petites armes ne peut être entièrement contrôlé par les pays seuls puisque le trafic illicite est nourri par les divergences des régimes juridiques et les frontières poreuses". Il a ajouté qu'avec le Marché commun et les efforts vers l'intégration politique, il est impératif que la paix et la sécurité soient valorisées comme une pierre angulaire de l'intégration régionale.